



Sainte Gemme la Plaine, le Lundi 13 octobre 2025

Chers Collègues,

Conformément aux dispositions des articles L.2121-7 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, je vous invite à participer à la séance du Conseil Municipal de Sainte Gemme la Plaine qui aura lieu le :

Mercredi 22 octobre 2025
A 20 heures
Salle du Conseil
(23 rue de la popelinière)

L'ordre du jour est le suivant :

Administration Générale

- 1- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 17 septembre 2025.
- 2- Compte-rendu des décisions et arrêtés pris par le Maire

Finances :

- 3- Approbation des Tarifs 2026 de l'assainissement collectif - Vendée Eau
- 4- Vendée Eau : Approbation de l'avenant n°1 à la convention relative à la facturation
- 5- Approbation d'une Décision Modificative du Budget Principal (14 000)

Affaires Foncières / urbanisme :

- 6- Ilot des écoliers : approbation du traité de concession

Questions diverses

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Cher(e)s Collègues, en l'assurance de mes sincères salutations.

Le Maire,
Pierre CAREIL



Conseil Municipal
Séance du 22 octobre 2025
Pouvoir

Je soussigné(e)

Conseiller(ère) Municipal(e) de la Commune de Sainte Gemme la Plaine, empêché(e) d'assister à la séance du Conseil Municipal du **22 octobre 2025**, déclare donner pouvoir à mon (ma) collègue

M

Pour voter en mon nom au cours de la séance.

Fait à Sainte Gemme la Plaine, le

Signature

Faire précéder la signature de la mention manuscrite

« BON POUR POUVOIR »